



## Vide GRENIER

### REGLEMENT

Article 1	L'Amicale de la Ville de Pornic et du CCAS est organisatrice d'un Vide Grenier se tenant sur la <b>place du Marché de la Birochère</b> le <b>dimanche 16 août 2015</b> de 9 h à 18 h. L'accueil des exposants se fera de 7 heures à 9 heures par la rue des Lavandières
Article 2	Le Vide Grenier est réservé aux particuliers non professionnels. Les particuliers sont autorisés à participer aux « ventes au déballage » en vue de vendre <b>EXCLUSIVEMENT</b> des objets personnels, usagés et qui n'ont pas été achetés pour la revente, deux fois par an au plus, conformément à l'article 21 de la loi 2005-885 du 2 août 2005.
Article 3	L'exposant doit communiquer les renseignements demandés pour son inscription au registre de la manifestation. Toute inscription ne <b>sera validée qu'à réception de la fiche d'inscription intégralement remplie, accompagnée de la pièce d'identité et du paiement de l'emplacement</b> , à raison de <b>12 € l'emplacement de 3 m</b>
Article 4	Dès son arrivée, l'exposant se dirigera vers les organisateurs, <b>muni de sa pièce d'identité pour retirer le n° de son emplacement</b> .
Article 5	Il est <b>interdit de modifier la disposition des emplacements</b> . L'organisateur seul sera habilité à le faire, si nécessaire.
Article 6	Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations. L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits dangereux, armes, animaux vivants...) L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident corporel.
Article 7	Les objets qui resteront invendus ne devront en aucun cas être abandonnés sur le lieu du vide grenier. L'exposant s'engage donc à ramener les invendus. Tout pollueur identifié pourra être passible d'une amende délivrée par les autorités compétentes.
Article 8	La présence à cette journée <b>implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.</b>
Article 9	Le présent règlement est à disposition au siège de <b>l'Amicale du Personnel de la Ville de Pornic et du CCAS - Mairie annexe Le Clion sur Mer - Place de l'Église - 44210 Pornic</b> , à l'accueil des exposants le jour même de la manifestation et à la buvette le jour même. <b>Seul l'organisateur est autorisé à tenir une buvette.</b>
Article 10	Aucun remboursement ne sera possible en cas d'annulation de la manifestation pour cause d'intempéries.

**Amicale du Personnel de la Ville de Pornic et du CCAS**  
Mairie annexe Le Clion sur Mer - Rue de la Corbinière - 44210 PORNIC  
Téléphone 06.79.72.33.55  
[amicaledupersonnelpornic@gmail.com](mailto:amicaledupersonnelpornic@gmail.com)

## **ATTESTATION D'INSCRIPTION**

Toute inscription sera validée uniquement **à réception du dossier complet**  
Retourner la copie de pièce d'identité, ce bulletin d'inscription rempli, signé et  
votre règlement avant le **8 août 2015** à l'adresse suivante :

*Amicale du Personnel de la Ville de Pornic et du CCAS*  
*Mairie annexe Le Clion sur Mer*  
*Rue de la Corbinière*  
*44210 PORNIC*

Je soussigné(e) NOM ..... Prénom .....

Né(e) le ..... / ..... / ..... à ..... (.....)

Adresse .....

CP ..... Ville .....

 .....

@ .....

Pièce d'Identité { N°.....

Pièce d'Identité {

Délivrée le ..... Par .....

Je réserve ..... emplacement (de 3 Ml) ..... (nb d'emplacement) x 12€ = ..... €

Ci-joint un règlement de ..... €

Chèque n° ..... Banque .....

Espèces

### Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)
- avoir pris connaissance des différents articles du règlement
- de ne vendre que des objets personnels et usagers (article L310-2 du Code du Commerce)
- de ne pas avoir participé à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code Pénal)

Réservé à l'Amicale  Emplacement n°  .....	<u>Observations diverses</u> ..... ..... ..... .....	Fait à ..... Le .....  Signature
---	--	---